

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 10

Rubrik: Médaille du Mérite agricole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Médaille du Mérite agricole

Hommage à Jean-Paul Cochard et à l'apiculture suisse



Le jeudi 10 octobre 1996, la Société centrale d'apiculture de France rendra hommage à un grand ami, le président suisse Jean-Paul Cochard.

Depuis plusieurs années nous tentions d'obtenir pour lui une distinction française honorant ceux qui ont œuvré pour l'apiculture au plus haut niveau. Il nous paraissait que la distinction la plus en rapport avec l'apiculture devait être la médaille du Mérite agricole.

La présidence du Sénat intervint pour nous auprès du Ministère de l'agriculture.

En 1995, nous pensions l'avoir obtenue à temps pour que Jean-Paul Cochard puisse être décoré en même

temps que Raymond Borneck, à Lausanne, lors de l'Apimondia.

Que pouvions-nous espérer de mieux? Un président français à Apimondia, le Congrès mondial 95 en Suisse romande, Jean-Paul Cochard, président en exercice de l'apiculture suisse à la tête du Comité d'organisation. Tous les ingrédients de la francophonie étaient réunis pour un feu d'artifice au Palais de Beaulieu. Malheureusement il y eut un retard et M^{me} le consul de France ne put décorer que Raymond Borneck.

Ce n'était que partie remise. Nous apprenions à la mi-février 1996 que la distinction était enfin obtenue. La nouvelle était officialisée en mars, malheureusement un peu trop tard pour le Congrès de la FNOSAD à Montpellier.

Nous devons l'attribution de cette distinction à M. Vasseur, notre ministre de l'agriculture, mais aussi à M. René Monory, président du Sénat, qui a toujours appuyé notre requête.

Le président Monory nous fait l'honneur de bien vouloir remettre lui-même les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite agricole à Jean-Paul Cochard.

La cérémonie aura lieu le jeudi 10 octobre 1996, à 12 heures très précises, dans les salons de la Présidence du Sénat, à Paris.

La remise sera suivie d'un repas dans ces mêmes salons de la Présidence.

En France, nous sommes très heureux que cet honneur soit rendu à celui qui a tant donné pour l'apiculture et qui a si brillamment couronné sa carrière par l'organisation d'un congrès mondial exceptionnel.

Quand une société a la chance de posséder des moteurs d'une telle envergure, elle ne peut qu'aller de l'avant.

Je sais qu'il ne sera pas facile pour vous de faire le voyage de Paris en pleine semaine, mais j'espère cependant qu'un certain nombre d'entre vous pourront être parmi nous ce jour-là.

La participation est de FF 250.- par personne. Vous ne lirez ces lignes que dans les premiers jours d'octobre. Si vous désirez vous inscrire, les délais seront extrêmement courts. Veuillez contacter de toute urgence Serge Gander, à Yverdon, au tél. 21 89 12.

Si vous portez plusieurs personnes sur un même bulletin, précisez le nom et le prénom de chaque personne.

Au plaisir de vous accueillir

Michel Ricard, président de la SCA

